

Compte Rendu Conseil d'Ecole du 4 novembre 2016

Présents :

Représentant de la mairie : M. Daniel Fabregue

Représentants Ecole : Mme Cuinet Christel, Mme Plagne Cugny Marie Hélène, Mme Nicolet Marie José, Mme Tempesta Carole, Mme Gonin Christelle, Mme Vannier Alexandra

Représentants Asparele : Mme Marlène Gable, Mme Marion Pircar, M. Jérôme Muller, M. Pierre-Marie Boitet, Mme Sophie Delorme-Granon

A l'ordre du jour :

Elections du 9 octobre 2016:

Taux de participation de 37.55%.

Une seule liste était présentée par l'Asparèle (Association des parents d'élèves).

5 titulaires : M. Boitet Pierre-Marie, Mme Bruchon Florence, Mme Delorme-Granon Sophie, M. Muller Jérôme, Mme Pircar Marion. 5 Suppléants : Mme Gable Marlène, M Gavoye Stéphane, Mme Gimenez Laëtitia, Mme Jeantet-Roncalli Cindy, M. Nommay Medhi.

Fonctionnement du conseil d'école :

Il a lieu au moins 3 fois par an.

Le conseil d'école a pour rôle : de voter le règlement intérieur de l'école, de donner un avis sur les actions pédagogiques, sur la restauration et l'hygiène, sur la protection scolaire et périscolaire, sur les projets scolaires.

Rappel des effectifs, rentrée scolaire 2016 :

Effectif total de l'école : 119 élèves répartis comme suit :

1 classe Grande Section de 24 élèves (classe 5 avec Mme Cuinet)

3 classes Petites et Moyennes Sections : 2 classes de 24 élèves + 1 classe de 25 élèves (classe 2 avec Mme Tempesta, classe 3 avec Mme Nicolet et classe 4 avec Mme Plagne)

1 Classe Moyenne et Grande Section de 22 élèves (classe 1 avec Mme Gonin)

Règlement intérieur de l'école : Consultable sur le site : Asparele.com

Ce dernier est voté à l'unanimité.

Nous informons TOUS les parents que le stationnement en marche arrière sur le parking de l'école est **OBLIGATOIRE** pour des raisons de sécurité et praticité. De plus, il est demandé d'utiliser les places de stationnements matérialisés et de ne pas se garer en dehors. Il serait bien d'en tenir compte et de respecter cette consigne. De plus, les riverains n'ont pas à subir les stationnements intempestifs devant leurs domiciles (nous rappelons qu'il est formellement INTERDIT de stationner devant les sorties de garage ou accès des maisons entourant l'école).

Sécurité : évacuation et confinement (PPMS) :

-Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est présenté au conseil d'école.

En cas d'exercice de confinement, tout le matériel nécessaire est disponible et stocké dans l'école.

Le dernier exercice d'évacuation incendie a été fait en septembre 2016. Mme Cuinet affirme que ces exercices se déroulent toujours bien et l'ensemble de l'école est évacué en moins de 2 minutes 30.

-Un nouvel exercice est entré en vigueur pour la rentrée 2016. Il s'agit d'un confinement, risque intrusion et attentat. Le but de cet entraînement est d'apprendre à tous les enfants de rester cachés et silencieux dans leurs classes respectives. Le premier a été réalisé en octobre 2016 et s'est très bien passé, les enfants ont su respecter les consignes pendant 16 minutes. Mme Cuinet a transmis la méthode utilisée

à Mme Ledu afin qu'un test soit également réalisé pendant le temps des TAP et du périscolaire à la maternelle.

Bilan financier 2015/2016 :

Total des dépenses : 7953.09€

Total des recettes : 8046.49€

Soit un résultat positif de 93.40€

La subvention de la mairie n'a pas augmenté depuis 10 ans. Mme Cuinet nous informe que les comptes de l'école ont été transférés de la Banque Postale au Crédit Mutuel.

Sorties et actions pédagogiques :

Plusieurs sorties pédagogiques ont déjà été faites avec les enfants.

- Une visite de la chocolaterie le Criollo par les grands
- Découverte de l'automne pour les petits : marche de 2h environ dans Saône
- Cueillette de pommes et visite de potagers pour la classe de Mme Nicolet
- Visite de potagers pour la classe de Mme Plagne : les enfants ont ensuite préparé une soupe pour la fête du goût avec les légumes qu'ils ont rapportés.

Plusieurs actions sont envisagées :

- Sortie cinéma à l'espace du Marais (en attente du programme)
- Visite du jardin botanique de Besançon sur le thème des 5 sens
- Mise en place d'un jardin pédagogique avec la participation de Jérôme Segura et de la mairie. Le projet propose la plantation d'arbres fruitiers, de légumes et de fleurs. Pour se faire, une demande est faite à M. Fabregue afin que la mairie soutienne le concept tant financièrement qu'humainement.

Investissements et travaux dans l'école :

Suite à l'exercice de confinement, il a été constaté que les portes des classes ne pouvaient pas être verrouillées de l'intérieur, il est donc demandé la mise en place de verrous (pour information, le PPMS demande une fermeture des portes par l'intérieur en cas d'intrusion dans l'école).

Il a également été remarqué que les stores ne ferment plus et sont en mauvais état. Concernant ce point, M. Fabregue propose de faire dresser un état des lieux afin de pouvoir inscrire au budget le remplacement des volets de l'école.

Suite aux travaux réalisés dans les toilettes il a été observé qu'il manquait un radiateur. Il est également demandé l'installation d'un distributeur de savon dans la classe 1.

L'ensemble de l'équipe enseignante relance la mairie concernant les installations téléphoniques de l'école. Pour des raisons de sécurité et de praticité, il est demandé une étude professionnelle du réseau de l'école. En effet, l'installation actuelle ne permet pas de transfert d'appels et n'a pas de portée assez longue. De plus, il serait bon que les enseignantes puissent, en cas d'urgence, communiquer d'une classe à l'autre. Il est donc envisagé l'installation d'interphone entre les classes.

Un verrouillage à distance du portail de l'entrée a été installé. Toutefois, il a été remarqué que la fermeture n'était pas automatique après le passage d'une personne suite à une ouverture manuelle. Il a été constaté que l'espacement entre les barreaux de la grille n'est pas aux normes et qu'un enfant peut passer. Il est demandé l'installation d'un grillage supplémentaire afin de sécuriser ce portail.

La classe 4 demande l'installation de 2 prises électriques supplémentaires, ainsi que des étagères.

Les classes 3 et 4 demandent également l'installation de tablettes dans les toilettes.

La livraison du nouveau mobilier pour la classe 5 prend du retard...

Le photocopieur étant obsolète, il sera changé pour un modèle plus récent et plus adapté aux besoins de l'école.

Les 2 interrupteurs de la salle de bibliothèque vont être remplacés afin de répondre aux normes en vigueur.

Au vu du projet de potager pédagogique, il est demandé l'installation d'une arrivée d'eau extérieure qui permettra l'arrosage des plantations.

Informations diverses :

Par les représentants Ecole :

L'entrée de l'école doit être surveillée tous les matins. Actuellement, une ATSEM s'acquitte de cette tâche, ce qui pose un problème d'organisation, surtout à l'heure d'accueil des enfants. L'ensemble de l'équipe enseignante demande à ce qu'une personne du périscolaire, déjà présente dans les locaux de l'école à cet horaire, soit chargée de cette mission afin que les ATSEM et les maîtresses puissent accueillir tous les enfants dans des conditions optimales.

Par les représentants de l'AsParEle :

Suite à l'Assemblée Générale de l'association du 4 octobre 2016, voici la composition du nouveau bureau :

Présidence : Mme Marlène GABLE et Mme Marion PIRCAR

Trésorerie : Mme Amandine PERROT-MARCHISET et Mme Audrey MARECHAL

Secrétariat : Mme Véronique VIPREY, Mme Vanessa RICCO, Mme Laëtitia GIMENEZ et Mme Céline THIEFFINE

Le compte rendu complet de l'Assemblée Générale est consultable en ligne sur le site de L'ASPARELE.

- L'ASPARELE a remis à Mme Cuinet un chèque de 833€ correspondant à la subvention de 7€/élèves
- Bourse aux jouets les 18/ 19 novembre 2016
- La vente de sapin le 10 décembre 2016
- Les ventes de fromages ont été reconduites (une pour les fêtes de Noël, une pour Pâques). La première aura lieu le 14 décembre.
L'ASPARELE informe du changement de fromagerie. Cette année le fromage sera fourni par la fromagerie de Nancray qui propose une dégustation le 15 novembre à la salle de la Messarde à partir de 18h.
- Une soirée dansante sera organisée le 1^{er} avril 2017 et à cette occasion, il a été demandé à l'ensemble de l'équipe enseignante de préparer ou de conserver les réalisations artistiques des enfants afin de décorer la salle des marais.
- L'ASPARELE offre un spectacle de Noël aux enfants de l'école. Mme Cuinet a pris contact avec la compagnie Colibri qui viendra faire une représentation le 9 décembre 2016 dans l'école, sur le thème d'un conte de Noël tsigane.
- Il est demandé au périscolaire la possibilité de mettre en place un brossage des dents le midi pour les enfants accueillis à la cantine.
- Plusieurs parents ont demandé la mise en place d'une manifestation pour carnaval pour les écoles maternelle et élémentaire. L'équipe enseignante de la maternelle propose d'accueillir les enfants de CP costumés afin que petits et grands fassent carnaval ensemble.

Le prochain conseil d'école se tiendra le vendredi 10 mars à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h20

La Directrice :
Christel CUINET

La secrétaire de séance :
Marlène GABLE

